



Wallonie

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir que le Fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la **Commune de Tintigny** dont les bureaux se situent Grand'Rue, 76 à 6730 Tintigny.

Les terrains concernés sont situés entre Tintigny et Bellefontaine et cadastrés division 1, section B n°901A, 1100, 1106D, 1107K, 1107L, 1108D, 1108C, 1109C, 1113K, 1115G, 1117G, 1117E, 1120E, 1084D, 1079F, 1079G.

Le projet est de type : **Aménagement d'une venelle entre Tintigny et Bellefontaine**

Il présente les caractéristiques suivantes :

- Une voirie sécurisée à mobilité douce reliera la rue des Tilleuls à Tintigny au site du nouveau terrain de football à Bellefontaine. Le parcours à créer empruntera en partie le chemin n°35 et le solde du parcours se fera sur terrains privés communaux ou à exproprier.
- Une conduite de distribution d'eau reliant le captage de Tintigny au nouveau lotissement et une alimentation électrique basse tension seront également créées.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D. VIII.7 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration communale, Service Urbanisme, Grand-Rue, Tintigny 76, 6730 Tintigny :

- Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et le mercredi de 13h à 17h ;
- Le samedi matin (sur rendez-vous au minimum 48 heures à l'avance au 063/44.226 ou 063/44.227)

Date d'affichage	Date de début de l'enquête	Date de fin de l'enquête	Dates pour les réclamations et observations
17/08/2020	24 août 2020	22 septembre 2020	Du 24 août 2020 au 22 septembre 2020

L'enquête publique est ouverte le 24 août 2020 et clôturée le 22 septembre 2020.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à : Administration communale, Grand-Rue, 76 à 6730 Tintigny ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@tintigny.be
- remises au Service Urbanisme dont le bureau se trouve au 1^{er} étage de l'Administration communale

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : « **Aménagement d'une venelle – enquête** »

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du Service Urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 22 septembre 2020 à 16h à l'Hôtel de Ville, service urbanisme.

La Directrice générale

M. SIMON



Tintigny, le 10 août 2020

Le Bourgmestre

B. PIEDBOEUF